

VOYAGE LECTEUR EXCLUSIF



**VIETNAM - MONTAGNES ET ETHNIES DU
TONKIN**



du samedi 23 septembre au dimanche 8 octobre 2023

Accompagné par Alain Fiorucci



POINTS FORTS DU VOYAGE

Un voyage véritablement hors des sentiers battus, dans la région montagneuse du Nord Vietnam, où vivent des minorités ethniques dont vous découvrirez les villages et traditions.

- Rencontre avec les nombreuses minorités ethniques peuplant les montagnes du Nord Vietnam
- Assister au marché ethnique dominical de Xin Ma
- Une nuit chez l'habitant pour mieux s'imprégner des lieux
- De nombreuses balades dans des régions peu visitées
- Les rizières en terrasse de Mu Cang Chai et de Hoang Su Phi
- Croisière dans le dédale des pains de sucre de la baie d'Halong



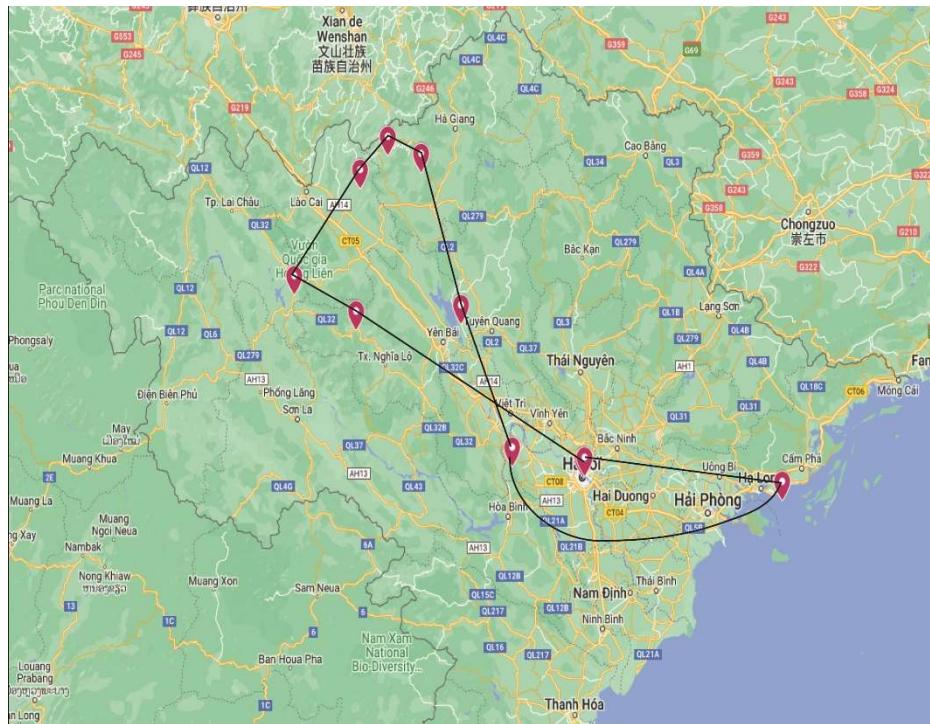
VOTRE GUIDE

M. Alain Fiorucci

Installé au Vietnam depuis 1998, Alain Fiorucci est un passionné et fin connaisseur de son pays d'adoption et particulièrement de sa région Nord. Docteur en histoire sociale du Vietnam, Alain explore depuis son arrivée le Nord du pays de long en large. Il est aussi un grand connaisseur des ethnies qui peuplent le Nord Vietnam.



CARTE



PLAN DES DÉPLACEMENTS

	Date	Transport	Classe	Destination	Horaire
1	samedi 23.09.23	Emirates # EK 090	Eco	Genève Dubai	15h15 23h45
	dimanche 24.09.23	Emirates # EK 394	Eco	Dubai Hanoi	03h30 13h15
2	dimanche 08.10.23	Emirates # EK 395	Eco	Hanoi Dubai	01h30 05h05
		Emirates # EK 089	Eco	Dubai Genève	08h30 13h15

(ou compagnie équivalente)



JOUR PAR JOUR

	Date	Itinéraire	Transport	Logement *	Repas
1	samedi 23.09.23	Genève - Dubaï	vol	Nuit dans l'avion	
2	dimanche 24.09.23	Dubaï - Hanoi	vol	Bespoke Trendy	D
3	lundi 25.09.23	Hanoi		Bespoke Trendy	BLD
4	mardi 26.09.23	Hanoi - Nghia Lo - Tu Le		Le Champ	BLD
5	mercredi 27.09.23	Tu Le		Le Champ	BLD
6	jeudi 28.09.23	Tu Le - Le Pan Tan - Than Huyen		Auberge locale	BLD
7	vendredi 29.09.23	Than Huyen - Bac Ha		Nhat Quang	BLD
8	samedi 30.09.23	Bac Ha - Xin Man		Auberge locale	BLD
9	dimanche 01.10.23	Xin Man - Pan Hou		Pan Hou retreat	BLD
10	lundi 02.10.23	Pan Hou		Pan Hou retreat	BLD
11	mardi 03.10.23	Pan Hou - Vu Linh		Nuit chez l'habitant	BLD
12	mercredi 04.10.23	Vu Linh – Ba Vi		Melia Ba Vi	BLD
13	jeudi 05.10.23	Ba Vi - Baie d'Halong		Jonque Bhaya	BLD
14	vendredi 06.10.23	Baie d'Halong - Hanoi		Bespoke Trendy	BLD
15	samedi 07.10.23	Hanoi		Nuit dans l'avion	BLD
16	dimanche 08.10.23	Hanoi - Dubaï - Genève	vols		

B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner

* ou similaire

PROGRAMME DETAILLE

Jour 1 : samedi 23 septembre 2023

Genève - Dubaï

Dans l'après-midi, départ de votre vol à destination de Dubaï. Transit.

Jour 2 : dimanche 24 septembre 2023

Dubaï - Hanoi

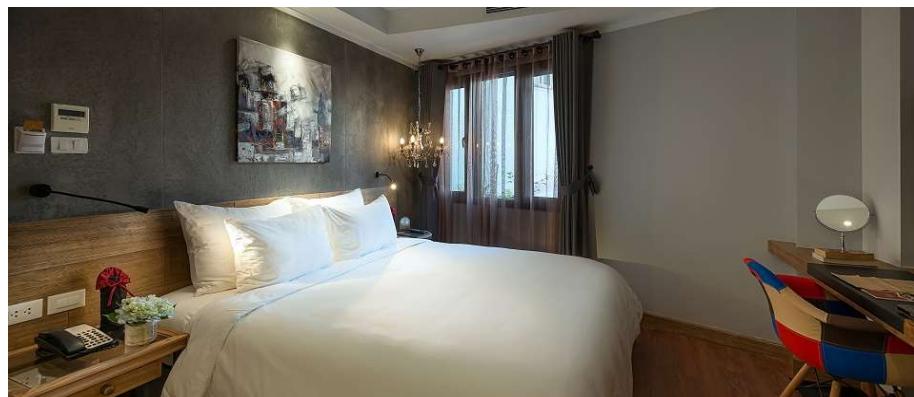
Vol à destination de Hanoi. Arrivée à destination en début d'après-midi, formalités d'entrées facilitées, accueil et transfert à votre hôtel pour vous rafraîchir. Petite balade d'approche de la capitale millénaire connue pour son architecture pluri centenaire et la richesse de sa culture.



Vous séjournerez à l'hôtel Bespoke Trendy d'inspiration contemporaine. Son caractère élégant et moderne mélange le métal, le verre et le bois avec des gris d'acier modernes et des couleurs bleues qui lui confèrent une atmosphère dans l'ère du temps. Sa situation à l'ouest de la vieille ville est une bonne base pour partir à la découverte des charmes éclectiques de Hanoi. Le lac Hoan Kiem se trouve à une dizaine de minutes à pied.



Avec 70 chambres réparties sur 11 étages, l'hôtel propose différentes catégories de chambres et certaines suites possèdent même un balcon donnant sur les toits de la ville. L'équipement des chambres est moderne et la literie de qualité.



Parmi les services proposés à l'hôtel, citons le Be Wellness Spa qui vous convie à un moment de pure relaxation.

Nuit à l'hôtel Bespoke Trendy (ou similaire).

Jour 3 : lundi 25 septembre 2023 Hanoi

Découvertes de la ville et de ses environs.



Passage notamment par le musée d'ethnographie qui retrace la mosaïque des peuples composant le Vietnam, ceux qu'on appelle les « minorités ethniques ».



Pour le déjeuner, vous vous rendrez au village de Dong Ngac, aux portes de la ville d'Hanoi. L'ancien village de Dong Ngac est non seulement connu pour être le « village natal des hauts mandarins lettrés » mais aussi pour contenir de nombreux vestiges culturels et historiques. Rencontre avec une famille Hanoïenne, dont le maître de maison octogénaire est un ancien élève du Lycée public français Albert Sarraut.



Nuit à l'hôtel Bespoke Trendy (ou similaire).

Jour 4 : mardi 26 septembre 2023

Hanoi - Nghia Lo - Tu Le (5h30 de route)

Départ pour Tu Le, au pied du col de Khau Pha. Passage par Nghia Lo et la vallée de Muong Lo qui est le deuxième plus grand grenier à riz du Nord Vietnam (après Dien Bien Phu).



La région de Nghia Lo est aussi connue pour sa culture de théier. Tu Le est aussi connu comme étant le point de départ de la fameuse retraite de Bigeard d'octobre 1952.

Déjeuner en cours de route.

Votre hébergement de charme, le Champs, est idéalement situé au pied du col de Khau Pha à proximité de sources d'eau chaude.



Outre sa superbe piscine, vous profiterez de magnifiques vues sur les rizières en terrasse.



L'hôtel dispose d'une centaine de chambres. Vous séjournerez dans un des 20 studio bungalow avec salle de bain privative.



Nuit à l'hôtel le Champs (ou similaire).

Jour 5 : mercredi 27 septembre 2023

Tu Le

Journée de mini-randonnée dans la région de Tu Le. L'occasion d'aller à la rencontre des H'Mong et des Thai. Et d'admirer les paysages magnifiques, les toits en bois entrelacés entre les montagnes et les champs en terrasses qui serpentent le long du ruisseau.



Nuit à l'hôtel le Champs (ou similaire).

Jour 6 : jeudi 28 septembre 2023

Tu Le - Le Pan Tan - Than Huyen (1h de route)

Départ pour La Pan Tan, à peine 1 heure de route, qui abrite parmi les plus belles rizières en terrasse du pays. Et passage par le col de Khau Pha dit « la corne du ciel ».



Déjeuner chez l'habitant.

Durant l'après-midi, balade à pied entre les champs de rizières. Rencontre avec les minorités ethniques.

Transfert en fin de journée pour la petite ville de Than Uyen

Nuit dans une auberge locale.

Jour 7 : vendredi 29 septembre 2023

Than Huyen - Bac Ha (4h de route)

Ce matin, vous quittez la chaîne montagneuse de Hoang Lien Son pour rejoindre le plateau de Bac Ha.



L'après-midi, vous vous baladerez à pied vers les villages H'Mong Fleurs et dans les environs de Bac Ha.

Nuit à l'hôtel Nhat Quang (ou similaire).

Jour 8 : samedi 30 septembre 2023

Bac Ha - Xin Man (2h de route)

Nouvelle balade à pied, cette fois à la rencontre de l'ethnie Phu La. L'occasion de découvrir et comprendre les techniques ancestrales du travail de la terre.



Puis départ pour la petite ville de Xin Man. Vous rentrerez alors dans la province du Ha Giang qui se trouve à deux pas de la frontière chinoise.

La ville de Xin Man abrite un remarquable marché ethnique tous les dimanche matin.

Nuit dans une auberge locale (ou similaire).

Jour 9 : dimanche 1 octobre 2023

Xin Man - Pan Hou (2h30 de route)

Le marché ethnique du dimanche matin est l'événement le plus important de la semaine. Les ethnies de toute la région et des deux côtés de la frontière se donnent rendez-vous.



Vous aurez l'occasion de découvrir une très grande diversité ethnique et des scènes de vie mémorables.

Après ce moment marquant au marché, vous prendrez la route pour la région de Hoang Su Phi, pour rejoindre directement votre hébergement, le Pan Hou Re-treat .



L'Ecolodge Pan Hou est situé à Ha Giang, dans une région authentique de rizières en terrasse, forêt vierge et de belles formations rocheuses. Vous serez chaleureusement accueillis par un couple franco vietnamien.



C'est un excellent point de départ pour aller à la rencontre des différentes minorités ethniques peuplant la région.



Vous séjournerez dans une des 20 chambres avec salle de bain privative.



Nuit à l'Ecolodge Pan Hou Retreat (ou similaire).

Jour 10 : lundi 2 octobre 2023 Pan Hou

Aujourd'hui, nous vous proposons une journée de randonnée dans la région de Hoang Su Phi. Où vous pourrez notamment apprécier la vue spectaculaire sur les rizières en terrasse et rencontrer les ethnies des Daos Rouge ou des H'Mong.



Nuit à l'Ecolodge Pan Hou Retreat (ou similaire).

Jour 11 : mardi 3 octobre 2023

Pan Hou - Vu Linh (4h de route)

Le matin, vous prendrez la route de retour en direction du delta du fleuve Rouge. Vous ferez étape au bord du lac Thac Ba, le plus grand lac artificiel du Nord Vietnam. Avec ses centaines d'îlots en forme de bols renversés et recouvert d'une végétation dense, le lac Thac Ba une ambiance de premier matin du monde.



L'occasion pour vous de rencontrer les Dao Quan Trang (littéralement Dao aux pantalons blancs).

Dîner et nuit chez l'habitant en maison sur pilotis.

Lors des nuitées chez l'habitant, le logement s'organise sous forme dortoir. Les conditions sont basiques et spartiates (matelas à-même le sol, toilette et touche à l'extérieur dans un cabanon).

Jour 12 : mercredi 4 octobre 2023

Vu Linh – Ba Vi (3h30 de route)

Départ pour le parc national de Ba Vi, connu pour être le poumon vert de la capitale, mais aussi pour abriter des centaines d'espèces sauvages, dont beaucoup sont menacées d'extinction. Ba Vi était aussi une petite station climatique à l'époque des français.

Vous séjournerez à l'hôtel Melia Mountain Retreat. Cet hôtel de charme récent se compose de 47 chambres élégantes



Vous séjournerez dans une chambre Deluxe de tout confort.



Nuit à l'hôtel Melia Mountain Retreat (ou similaire).

Jour 13 : jeudi 5 octobre 2023

Ba Vi - Baie d'Halong (3h30 de route)

Le matin, vous ferez route vers la baie d'Halong, qui signifie « le lieu de la descente du dragon ».

Arrivés sur place, vous embarquerez pour une croisière dans le dédale des pains de sucre de la baie, à bord d'une très belle jonque en bois.



Visites de grottes, baignades, découverte des lagunes cachées, profitez de ce moment pour vous détendre et admirer les somptueux paysages que vous offre la baie.



Nuit à bord d'une jonque.

Jour 14 : vendredi 6 octobre 2023

Baie d'Halong – Hanoi (3h de route)

Continuation de votre croisière dans la baie. Nous vous conseillons un réveil aux aurores pour profiter de la beauté stupéfiante des îles rocheuses dans la brume.



Après un brunch à bord, débarquement et route pour Hanoi. En chemin, vous assisterez à un spectacle privatif des marionnettes sur l'eau au village de Dao Thuc.



Nuit à l'hôtel Bespoke Trendy (ou similaire).

Jour 15 : samedi 7 octobre 2023

Hanoï

Visite du temple de la Littérature. Fondé en 1070 par l'empereur Ly Thanh Tong afin de vénérer Confucius, il est situé au sud de la citadelle impériale de Thang Long et l'un des monuments les plus importants de Hanoï.



Nous vous proposons ensuite pour cette dernière journée un cours de cuisine vietnamienne. Vous dégusterez pour le déjeuner les spécialités que vous aurez préparé.



Retour à votre hôtel, les chambres seront à votre disposition jusqu'à 18h.

Dans la soirée, transfert à l'aéroport pour prendre votre vol de retour.

Jour 16 : dimanche 8 octobre 2023

Hanoï - Dubaï – Genève

Départ de votre vol à destination de Genève via Dubaï et arrivée sur les bords du Léman en début d'après-midi.

PRIX ET PRESTATIONS

Prix par personne pour les abonnés

Supplément en chambre individuelle

CHF 4'750.-

Suppléments non abonnés :

CHF 850.-

Supplément classe affaires

CHF 250.-

sur demande

Sur la base d'un groupe de 10 à 14 participants maximum.

Prestations incluses

- Vols internationaux Genève – Hanoi et retour en classe économique sur Emirates (ou compagnie équivalente)
- Le logement dans les hôtels mentionnés en chambre double (ou hôtels similaires), hormis la nuit chez l'habitant au confort plus simple
- L'accompagnement par un guide local francophone vietnamien ainsi que par Alain Fiorucci spécialiste du Vietnam
- Les entrées de tous les sites visités
- Les transferts et transports indiqués en véhicule privé avec chauffeur
- Les repas mentionnés dans le jour par jour
- Les activités et excursions mentionnées au programme
- Les frais de visa

Non compris

- Les boissons
- Les éventuels pourboires
- Les dépenses personnelles
- La majoration de 3% en cas de paiement par carte de crédit

CONDITIONS GENERALES

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé (ci-après ATV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et ATV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par ATV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

Préambule – Information relative à nos offres

Si vous n'avez jamais fait l'expérience de voyager avec Au Tigre Vanillé, sachez que notre approche est singulière. Notre point de départ : vous, vos attentes, vos centres d'intérêts, vos goûts ... A partir de là, nous établissons une proposition de voyage personnalisée.

Chez nous, il n'y a ni catalogue ni voyages standardisés. Au contraire, nos spécialistes s'investissent dans votre projet pour vous proposer un voyage unique.

Chaque offre nécessitant un travail conséquent d'analyse, de conception et de recherche des disponibilités (guides, vols, hôtels, excursions...), à partir de la troisième offre, nous vous demandons un acompte de 500.- CHF par personne.

Bien sûr, si le voyage se concrétise, cette somme sera déduite du montant total du voyage. Mais si le voyage ne se réalisait pas, le montant n'est pas remboursable et couvrira le travail effectué.

1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

1.1 Le contrat entre vous-mêmes et ATV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.

1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à ATV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.

1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquittement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.

1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait

mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, ATV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

Veuillez noter que le contrat avec ATV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/frais issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont applicables. Dans ce cas, ATV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

1.7 Avant toute inscription, ATV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfaee-representations-et-conseils-aux-voyageurs/conseils-voyageurs.html>) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).

1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par ATV.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

2.2 Un acompte de 40% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Si ATV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, ATV ne confiera pas les prestations de voyage.

2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, ATV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.

2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.

2.5 Dans des cas particuliers, ATV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à ATV. La réception de votre déclaration auprès d'ATV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.

3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte
- 60 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% du montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, ...). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.

3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.

3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.

3.7 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part d'ATV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.

3.8 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion.

Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'objet de pénalités / réajustements tarifaires a posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devrons vous facturer.

3.9 ATV n'assume aucune responsabilité envers vous lorsque des prestations réservées par vos soins (en particulier billets d'avion) subissent des défaillances (retour, annulation, surbooking ...). Les éventuels surcoûts et frais de changement de votre programme seront à votre charge.

4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage.

ATV est à même de vous en proposer une.

L'assurance annulation & assistance n'est pas inclue dans nos prix forfaitaires.

4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et ATV. ATV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématué en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et ATV. ATV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématué en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.4 Dans ces cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.

4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.

4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.

4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

5. Modifications de prix et de programme par ATV

5.1 ATV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

5.2 ATV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, ...) ou une modification des taux de change.

5.3 ATV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, ...) si après la conclusion du contrat des événements imprévus l'exigent. ATV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

ATV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme change de façon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, si une partie importante des prestations convenues ne peut être fournie, ATV s'efforcera de prendre des dispositions appropriées pour la continuation du voyage à forfait. ATV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations. Si ATV n'est pas en mesure de prendre ces dispositions, ou si vous les refusez pour de justes motifs, ATV s'efforcera de vous rapatrier au lieu de départ ou à un autre lieu de retour convenu. Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

6. Annulation du voyage par ATV

6.1 ATV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage à forfait avant la date du départ pour un motif qui vous est non imputable. Dans ce cas, ATV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera

de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente. Dans le cas où un voyage de remplacement de qualité inférieure vous est proposé, ATV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, ATV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. ATV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, ATV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 ATV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter ATV, qui vous conseillera dans la limite de ses connaissances. Cela restera votre devoir de vérifier ces informations.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international, permis de séjour.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, ATV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays ATV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

8. Réclamations de votre part

8.1 ATV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains

manquements ou inexacititudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à ATV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, ...). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à toute mesure de compensation.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et ATV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage

Etzelstrasse 42
Case Postale
8038 Zurich
T +41 44 485 45 35
info@ombudsman-touristik.ch
www.ombudsman-touristik.ch

9. Responsabilité d'ATV et exceptions

9.1 ATV s'engage à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales.

9.2 Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, ATV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3 ATV n'est pas responsable envers vous lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est imputable :

- à des manquements de votre part ;
- à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;
- à un cas de force majeure ou à un événement que ATV, malgré toute la diligence requise, ne pouvait pas prévoir ou contre lesquels ATV ne pouvait rien. ATV s'engage néanmoins à faire diligence pour vous venir en aide.

Dans ces cas, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

9.4 Lors de dommages corporels imputables à l'inexécution ou à une exécution imparfaite du contrat, la responsabilité d'ATV est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5 Pour les dommages non corporels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, la responsabilité d'ATV est limitée au double du montant du prix du voyage à forfait au maximum, sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence ou imprudence graves.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des actions pouvant présenter des dangers ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assument seules les risques.

9.7 Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur et d'argent.

Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre.

Notre responsabilité, ainsi que celle de nos prestataires, ne peuvent être engagées en cas de vol, perte, dommage, ... Vous êtes seuls responsables de vos biens.

10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).



A ce titre, nous vous garantissons le remboursement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et ATV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre ATV.

La présente rédaction a été achevée en janvier 2012 et révisée en mars 2020.

AU TIGRE VANILLÉ Sàrl

8, rue de Rive, CH - 1204 Genève

PROTECTION DES DONNÉES

1. Collecte d'informations

«Au Tigre Vanillé Sàrl» (ci-après ATV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. ATV respecte les dispositions de la loi Suisse ainsi que celle de l'Union Européenne (GDPR) sur la protection des données pour l'acquisition et l'utilisation des données personnelles. En réservant un voyage, en plus des coordonnées personnelles, les informations suivantes peuvent également être enregistrées : date du voyage, itinéraire/destination, compagnie aérienne, hôtel, prix, vos préférences, n° d'adhérent dans les programmes de fidélisation, les données figurant dans votre passeport. Ceci est également valable pour les membres de votre famille ou autres personnes figurant sur votre bulletin d'inscription. Dans des cas particuliers (p. ex. en cas d'accident durant le voyage, etc.) ou en cas de réclamations, d'autres informations peuvent être collectées et enregistrées.

2. Transmission à des tiers

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte d'ATV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver ou imposer les intérêts d'ATV.

3. Utilisation des données

Les données collectées sont traitées en toute bonne foi et servent en premier lieu à élaborer une offre dans le cadre de votre demande (voyage) en cours. Par la suite, ATV est susceptible de vous soumettre des invitations et des informations qui peuvent s'avérer intéressantes pour vous. ATV est en droit de mettre à jour vos coordonnées.

4. Informations personnelles dignes de protection

Il peut aussi arriver qu'ATV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection», par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si nous devons connaître un handicap pour la planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par ATV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant proscrite. Avec votre réservation, vous autorisez expressément ATV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.

5. Spécial voyage en avion

Sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez ATV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites «Passenger Name Record (PNR)» à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte, numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

6. Vos droits

6.1 Droit d'accès

Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

6.2 Droit de rectification

Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informerons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

6.3 Droit de suppression

Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

6.4 Droit de restriction

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

6.5 Droit de portabilité

Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant.

6.6 Droit de recours

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la manière dont vos données personnelles sont traitées.

6.8 Droit de rétraction

En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.

Vous pouvez exercer vos droits en tout temps en contactant notre responsable de la protection des données personnelles :

DPO

Au Tigre Vanillé Sàrl
8 rue de Rive
CH-1204 Genève, Suisse
Email : dpo@vanillatiger.ch

La présente rédaction a été achevée en mai 2018

AU TIGRE VANILLÉ Sàrl

8, rue de Rive
CH - 1204 Genève

•